

Neufchâteau Amie des Aînés (a) Commune : Neufchâteau (b) Nom du village ou de l'entité : / (c) Descriptif : Neufchâteau Amie des Aînés – Mise en place d'actions pour mieux vieillir	Fiche n° IM-1.04
	Priorité : Lot 1
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

NEUFCHATEAU AMIE DES AINES

1. Description du projet

Le projet consiste à créer des conditions de vie adaptées aux habitants de la commune pour assurer l'épanouissement de tous, et plus spécifiquement des aînés.

Le projet vise à mettre en place une démarche « Wallonie Amie des Aînés (WADA) » sur le territoire, dénommée « Neufchâteau Amie des Aînés » dans le but d'anticiper le vieillissement de la population et d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.

Le plan d'actions recouvrira les 8 domaines qui peuvent influencer sur la santé et la qualité de vie des personnes âgées : les espaces extérieurs et bâtiments, les transports, le logement, la participation au tissu social, le respect et l'inclusion sociale, la participation citoyenne et l'emploi, la communication et l'information et pour terminer, le soutien communautaire et les services de santé.

Une série d'actions ont déjà été identifiées pour permettre aux aînés de 'bien vieillir' :

- **Développer les services proposés aux aînés, notamment à domicile ;**
- **Mettre en place des initiatives favorisant l'entraide pour les aînés ;**
- **Améliorer l'accessibilité de la Maison d'Accueil Communautaire et développer les activités proposées ;**
- **Développer les activités destinées spécialement aux aînés, à domicile ou non ;**
- **Envisager des alternatives à la vie en maison de repos pour les aînés toujours valides (résidences services, logements pour aînés, etc.)**

La démarche associera le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) et les associations/services spécifiques dédiés aux aînés (Enéo, Enéosports, MRS, MAC, ...).

2. Justification du projet

Neufchâteau compte de plus en plus de personnes âgées. En effet, malgré un solde naturel positif, la part de la population de plus de 65 ans augmente chaque année, pour atteindre 15 % en 2023 (ce qui représente une part moindre par rapport à la Wallonie et aux communes voisines). Les projections démographiques établies par l'IWEPS à l'horizon 2035 prévoient une augmentation du nombre d'aînés, pour atteindre une part de 17,8% de la population. Il est donc primordial de préserver la qualité de vie de nos aînés et d'anticiper le vieillissement de la population.

Lors de la consultation citoyenne, les habitants ont fait ressortir quelques problèmes auxquels les aînés sont confrontés actuellement ;

- Un manque de connaissance des différents services proposés pour les aînés
- Des difficultés pour trouver de l'aide en matière de mobilité et de services pour les personnes seules, notamment pour accéder au home ou au centre médical sans moyen de transport personnel
- Manque de solutions alternatives aux places dans les homes (par exemple, les résidences-service).

Effets directs et multiplicateurs

- Amélioration de la qualité de vie des aînés
- Epanouissement de nos aînés
- Maintien des aînés sur la commune
- Prévention de l'isolement
- Renforcement et accentuation de la cohésion sociale
- Dynamisation des relations sociales
- Renforcement des services offerts et satisfaction des habitants
- Renforcement des rencontres et des interactions entre les habitants de la commune
- Développement de l'esprit citoyen et promotion des actions citoyennes
- Développement de nouvelles activités et initiatives

Interaction avec d'autres fiches-projets du PCDR

- IM-1.05 : Soutien à la vie associative
- IM-1.07 : Commune en santé
- M-2.08 : Création de logements adaptés pour les aînés
- M-3.04 : Création de logements intergénérationnels
- IM-3.09 : Renforcement des liens entre les générations et les villageois

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

1. Assurer l'épanouissement de toutes les générations en tenant compte de l'évolution démographique de la commune
1.1. En proposant un encadrement spécifique aux jeunes et aux aînés
1.2. En renforçant les services à la population et en facilitant leur accessibilité
2. Développer la convivialité et la cohésion sociale sur le territoire communal
2.1 En stimulant le dynamisme du monde associatif et en renforçant les liens sociaux

Liens avec les autres politiques communales et supra-communales :

Plan Stratégique Transversal (PST) (2021-2024)	O.S.I.1 Être une commune où il fait bon vivre <ul style="list-style-type: none"> ➤ O.S.I.7 Apaiser le rapport à la vie du citoyen grâce à l'Action Sociale et à ses services dont les commissions CCCA ➤ O.S.I.8. Reprise des activités de la Maison Communautaire des aînés
Plan de Cohésion Sociale (2020-2025)	Epanouissement familial et social Ateliers intergénérationnels

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

SOCIAL	★★★ Intégration des aînés dans la commune – Réduction de l'isolement – Augmentation de l'entraide
ENVIRONNEMENTAL	★ Adaptation du cadre de vie aux besoins des aînés
ECONOMIQUE	★★ Développement des services aux aînés, de l'emploi dans ce secteur

Légende : ★★★ Impact élevé ; ★★ Impact moyen ; ★ Impact faible ; ☹ Pas d'impact

Liens avec la stratégie wallonne de développement durable :

	<p>Objectif 3 – Bonne santé et bien-être : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges – Assurer la santé et le bien-être de toutes et tous.</p>
	<p>Objectif 10 – Inégalités réduites : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein.</p>

5. Localisation et statut

Sans objet.

6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet :** Commune de Neufchâteau
- **Partenaires :** CCCA, MAC, CLDR, CPAS, MRS, PCS ; UCL/AVIQ pour le côté méthodologique

7. Programme de réalisation**Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche :**

Afin d'améliorer la qualité de vie de nos aînés, et pour répondre aux besoins de la population vieillissante, il a été décidé en accord avec la CLDR que le projet était prioritaire, à réaliser dans les 3 ans, le plaçant ainsi en lot 1.

La démarche WADA permet d'associer étroitement les aînés à la définition d'actions adaptées.

État du dossier :

- Création d'un poste d'ouvrier polyvalent pour apporter une aide au petit entretien à domicile
- Service de repas à domicile en refonte avec une volonté d'utiliser les produits locaux
- Service d'aide au remplissage de documents administratifs mis en place par le PCS en mars 2024.

Programme des travaux et/ou aménagements :**WADA**

- Constitution du comité de pilotage, avec les aînés et les différents partenaires.
- Etablissement d'un plan d'actions

Détails des actions déjà identifiées :

Développer les services :

- Elargir l'offre des services proposés aux aînés, principalement à domicile.
- Mettre à jour et rééditer le guide des services établi par le CCCA.

- Eviter la fracture numérique en proposant des cours d'informatique, via l'EPN ou des ateliers animés par les jeunes.

Entraide :

- Organisation d'un réseau d'entraide pour les aînés
- Constitution d'un répertoire des aînés afin de leur venir en aide (par exemple, en cas de canicule).
- Etablissement d'une liste de personnes à contacter pour obtenir de l'aide dans différentes démarches.
- Création d'un système d'échange local (SEL) : échange de services, de savoirs et de partage au niveau local.

Maison d'Accueil Communautaire :

- Prévoir un service de ramassage et/ou covoiturage afin de permettre aux aînés de s'y rendre plus facilement et en toute sécurité.
- Délocaliser la Maison d'Accueil Communautaire vers la future maison multiservices, située au centre de Neufchâteau.
- Augmenter le nombre de jour d'accueil des aînés (passer de deux à trois jours).
- Diversifier les activités collectives proposées.

Activités spécialement pour les aînés :

- Constituer un club des aînés.
- Continuer les ateliers Ergo et Encéphale 2.0.
- Développer les activités intergénérationnelles

Planification :

Sans objet

Démarches administratives à réaliser :

- Contacts avec l'UCL/AVIQ pour obtenir une aide méthodologique pour la démarche WADA.
- Organiser une réunion avec les aînés pour établir les besoins d'un éventuel club des aînés, le nombre de participants, ... De plus, connaître les activités qu'ils voudraient avoir au sein de la Maison Communautaire.
- Engagement d'une personne pour les cours d'informatique (coordinateur EPN).

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé :

Réaliser une évaluation régulière des besoins et des problèmes auxquels sont confrontés les aînés

8. Estimation globale du coût

Un budget annuel sera alloué afin de mettre en places les différentes actions.

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
Moyen humain (1 ETP)	35.000 € /an	Commune

Projet rémunérateur : Non

9. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateur de réalisation :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Distribution d'un guide des services	1x/an	Commune
Constitution d'un répertoire des aînés	1x/an	Commune (en accord avec le RGPD)
Délocalisation de la Maison d'Accueil Communautaire vers la maison multiservices	1	Commune

Indicateurs de résultat :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Pourcentage de personnes âgées de 65 ans et + satisfaites par les services proposés par la commune	75%	Enquête
Mise en place de nouveaux services aux aînés	3	Commune
Organisation de cours d'informatique pour les aînés	2x/mois	Commune
Organisation d'ateliers intergénérationnels	4x/an	Commune

10. Annexes

Sans objet